

“Exception agricole”

La tentation récurrente des prix administrés

Au lieu de verrouiller les marchés, il faut libérer les contraintes et imposer la concurrence loyale à l'importation

ECONOMIE ET POLITIQUE,
LA CHRONIQUE DE JEAN-MICHEL LAMY

Le tracteur a remplacé la fourche. Mais la France entière semble transportée dans ce monde passé où les bottes de foin jalonnaient les paysages. Chacun pense avoir quelque chose de ces bouts de terre. Aussi les agriculteurs sont-ils devenus l'avant-garde d'un pays qui refuse de célébrer son propre déclin. L'affaire remonte à longtemps. Les maux ne seront pas guéris dans un étrange balancier entre moins de normes et plus de prix administrativement garantis. Les sorties à moyen ou long terme par le haut existent. Elles doivent s'appuyer sur une PAC (politique agricole commune) renouée misant sur l'innovation et la compatibilité avec les impératifs de décarbonation.

Moratoires et blocage du Mercosur

En 1969, un autre Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, lors sa fameuse déclaration sur la “nouvelle société”, voulait déjà “favoriser le développement d'une agriculture de compétition ayant toutes les chances et capable de supporter toutes les charges d'une activité industrielle normale”. Sans fâcher Gabriel Attal, l'actuel Premier ministre pourrait reprendre

Jacques Chaban-Delmas voulait déjà “favoriser le développement d'une agriculture de compétition capable de supporter toutes les charges d'une activité industrielle normale”

à son compte tous les mots de son lointain prédécesseur. Notamment sur l'industrie, “où nous risquons de décrocher”, et sur “ce conservatisme des structures sociales qui entretient l'extrémisme des idéologies”.

En réponse aux critiques des groupes d'opposition à sa déclaration de politique générale du 30 janvier, Gabriel Attal a limité son intervention à la seule question agricole. Il a souligné que les préfets sont sur la touche “pause” pour les zones humides et les tourbières. Il a rappelé que le gouvernement applique le principe “pas d'interdiction des pesticides sans solution alternative”. Il a promis sous peu de nouvelles mesures nationales. Maignon espère arriver à un modus vivendi avec la FNSEA, principal syndicat agricole, pour faire retourner les tracteurs dans les fermes.

Dans le même temps, le chef du gouvernement a renvoyé à la réunion du 1^{er} février des chefs d'État et de gouvernement à Bruxelles pour obtenir des garanties sur le

blocage du Mercosur – traité de libre-échange avec l'Amérique du Sud, en particulier le Brésil – et sur le gel de 4 % supplémentaires de jachères. Emmanuel Macron est à la manœuvre. Des moratoires sont acquis. Mais le chef de l'État ne maîtrise pas les ordres du jour des conseils européens. La machinerie bruxelloise a des pesanteurs que l'esprit start-up ne connaît pas et surtout elle campe au milieu d'enjeux multiples ignorant le terrain des États membre. Que faire d'un poulet ukrainien sans frontières tueur de volaille tricolore ?

Les paysans incarnent un concentré de périls

Les paysans sont entrepreneurs individuels. Ils portent physiquement sur leurs épaules toute la gamme des contradictions entre le maraîcher du coin et le dirigeant de la multinationale du lait ou du blé. Ils ont leurs intermédiaires, les mouvements coopératifs qui contrôlent les circuits du producteur à l'acheteur. Ils sont l'épicentre de lieux victimes de bouffées de concurrence déloyale qui engoultissent leur pré carré. Parce qu'ils incarnent un concentré de périls et qu'ils revendiquent le passage à un autre logiciel, les paysans auraient "la" solution pour demain. Rien de moderne pourtant dans leur lecture défensive de la vie économique.

Il y a la peur du grand large avec son cortège de réflexes protectionnistes. Il y a le penchant pour le contrôle des prix. Dans les faits, il s'agit, il est vrai, de leurs propres revenus. Il y a la lutte entre les méchants, les grands groupes de l'agroalimentaire et de la distribution, et les gentils, les petits élevages de bovins et d'ovins. Cette perception d'une économie binaire est fautive. Elle comble d'aise les extrêmes, Coordination rurale, CGT, communistes, Insoumis,

toujours en mal de convergence des luttes. Un instant désarçonnés, les écologistes ont raccroché leur wagon "pour l'abandon du productivisme et contre les profiteurs de la profession". Le fond de cuve est poujadiste. À gauche il est transpartisan. Le moment est dangereux pour le gouvernement. Il fait face à un imaginaire collectif mâtiné de bon sens. Allez après ça occuper le terrain politique avec de savants raisonnements économiques. Votre batterie de mesures sera forcément insatisfaisante. Pour la première salve, Gabriel Attal avait joué la proximité en choisissant de prendre pour pupitre une botte de paille. À la tribune de l'Assemblée nationale, revêtu de l'habit de Premier ministre, il a servi la seconde salve comme on sert une bonne potée. Loin d'une résonance avec des conducteurs de tracteurs, persuadés que leur combat est celui de la dernière chance.

Une histoire qui s'écrit au rythme des réformes de la PAC

C'est une histoire qui s'inscrit au rythme des réformes de la PAC. Dans les années 1960, les prix garantis et la préférence communautaire avaient la cote. Ce système s'est effondré car il débouchait sur des surproductions. Les partisans de "prix planchers" devraient s'en souvenir. Le renoncement aux lois du marché se paie cash. C'est pourquoi, dans les années 1990, la PAC a abandonné ce type de fonctionnement pour la distribution des fonds à l'hectare – ce qui favorise les grandes exploitations. Le modèle est resté articulé autour de deux piliers, les aides directes et les mesures de marché d'une part, la politique de développement rural de l'autre. Des subventions d'urgence sont prévues en cas de crise dans tel ou tel secteur.

Il y a deux ans, les négociations sur la réforme de la PAC ont commencé à opposer ambitions environnementales des eurodéputés et États soucieux de limiter les contraintes bureaucratiques et financières. Surprise, un compromis, baptisé "pis-aller" par les fédérations agricoles, a été conclu en juin 2021. Il prévoit sur sept ans, 2023-2030, un budget de 387 milliards d'euros. La présidente d'alors de la FNSEA qualifiait l'accord d'"équilibré". En réalité, le vent de la révolte couvait. Conjuguer l'augmentation des jachères avec la reconquête de la souveraineté alimentaire dysfonctionne.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle PAC inaugure de vraies ruptures. Elle intègre à son cursus des normes écologiques complexes, variables d'un État à l'autre à cause de soupapes de "flexibilité". Que Paris s'est empressé d'oublier en recourant à la "surtransposition" des textes de Bruxelles. Qu'aujourd'hui Gabriel Attal promet d'alléger ! Les paiements directs des aides européennes étant conditionnés à l'application de critères environnementaux, la surveillance bruxelloise s'est déployée avec zèle. Les gaietés "concrètes" de ce bazar défraient la chronique depuis l'opération "tracteurs".

La stratégie dite "De la ferme à la fourchette"

Ce n'était qu'une entrée en matière. Le Pacte vert de l'Union européenne (UE) arrive. Il se décline dans une série de législations, certes pas encore en vigueur, mais regroupées sous la stratégie dite "De la ferme à la fourchette". De la restauration des écosystèmes abîmés à l'extension des zones à haute diversité (haies, étangs, arbres fruitiers) sur 10 % des terres agricoles de l'UE en passant par le temps de

transport des animaux programmés pour l'abattage, bienvenue dans un univers paradisiaque. *“Les Européens ont abusé en imposant à leurs agriculteurs un Pacte vert qui les oblige à réduire leur production de 10 à 20 % alors que la FAO (Organisation de l'Onu pour l'alimentation) rappelle la nécessité d'augmenter la production agricole d'au moins 58 % d'ici 2050 pour assurer la nourriture de la population mondiale”*, déplore Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation **Schuman**.

La capacité de l'UE à remettre ou non sur le métier la philosophie de décroissance qui sous-tend le pacte sera donnée à l'issue des élections européennes de juin. Dans nombre de capitales, le parti des “tracteurs” raisonne sur cette échéance. En France, le danger est de voir les forces extrêmes de l'échiquier retrouver leurs frissons idéologiques habituels pour bloquer tout arrangement.

Pour amadouer les fureurs paysannes, le Premier ministre a brandi le slogan d'une *“exception agricole française”*. Formule creuse d'orateur ou instrument pour installer une sorte d'analogie avec un prix du livre bridé, nul ne le sait. Aucun outil n'est approprié pour rééquilibrer le pouvoir d'achat des unités de production en perte. Le *“quoi qu'il en coûte”* serait un non-sens budgétaire. La loi Egalim pour réguler les négociations commerciales entre producteurs et distributeurs ne peut afficher que de petits progrès en direction des revenus agricoles. L'analyse, prévue pour bientôt, des marges des uns et des autres par l'Inspection générale des finances pourrait faciliter un apaisement. En réalité, tout va se jouer au niveau européen sur une refonte d'un *“green deal”* offrant aux agriculteurs un solide calendrier et de vraies perspectives. À Berlin, les Verts s'y disent prêts. Il appartient à Emmanuel Macron d'enfourcher ce *“rayon de soleil”*.

“Les Européens ont abusé en imposant à leurs agriculteurs un Pacte vert qui les oblige à réduire leur production de 10 à 20 % alors que la FAO rappelle la nécessité d'augmenter la production agricole”